



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 14 septembre 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

**Secrétaire :**

M. Patrick BONTEMPS.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Procurations de vote :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

**OBJET :** 47 - Subvention aux associations culturelles - 2<sup>ème</sup> attribution 2017

## Subventions aux associations culturelles

### Deuxième attribution 2017

#### Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

La politique culturelle de la Ville de Besançon s'articule autour du soutien :

- à la création et l'expérimentation artistiques et à leur diffusion,
- aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- aux pratiques en amateur,
- aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi qu'aux projets au sein de l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de dispositifs de soutien financier aux associations culturelles, qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Hors saison un été culturel, Fête de la Musique, Contrat de Ville, Parcours artistiques et culturels).

La Ville de Besançon répartit son soutien financier aux associations culturelles autour des trois dispositifs suivants :

- Dispositif 1 - soutien aux projets (projets éligibles : organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles, projets de création, diffusion, action culturelle / sensibilisation / médiation, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine)
- Dispositif 2 - soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement / ressources, études et recherches, diffusion régulière)
- Dispositif 3 - soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

La deuxième session d'attribution concerne uniquement le Dispositif 1 - soutien aux projets.

Pour cette deuxième répartition 2017, 34 demandes de subventions ont été formulées par 30 organismes (pour rappel, 118 demandes par 86 associations lors de la première session 2017), pour le Dispositif 1 - soutien aux projets.

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, aux publics et à la structuration des projets et/ou activités, il est proposé la répartition suivante :

#### **Subventions dans le cadre du dispositif 1 - Soutien aux projets :**

Le Dispositif 1 a pour objectif général d'apporter un soutien financier à des projets particuliers, à des événements récurrents ou à des manifestations exceptionnelles, artistiques et culturelles, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine.

**- 5 subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation d'événements récurrents prévus en 2017 :**

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 14/09/2017
Centre d'Art Mobile	Parcours Fourier - Projet Roe Ethridge	3 000 €
CCPPO	Rencontres de cinéma du CCPPO	1 000 €
Citron Vert	Pétanque Sonore	1 000 €
Du Goudron et des Plumes	Festival «Du Bitume et des Plumes»	9 000 €
Latino Americalli	Festival «Latino Corazon»	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>15 000 €</b>

**- 6 subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles et nouvelles en 2017 :**

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 14/09/2017
A la lueur des contes	«Les Contoirs du 30»	2 000 €
Centre d'Art Mobile	Exposition Claudy Pellaton	500 €
Collectif Dfriche	«17 h 02 Battantes»	5 000 €
FAREST - Fédération Régionale des Arts de la Rue du Grand Est	«L'Université buissonnière»	3 500 €
Pictura	«Biennale des Arts Plastiques»	2 600 €
Université de Franche-Comté	500 <sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du Cardinal Antoine de Granvelle	1 500 €* <i>*1 500 € de transfert de crédits de la Direction Bibliothèques et Archives</i>
<b>TOTAL</b>		<b>15 100 €</b>

**- 8 subventions proposées au titre de l'aide à la création :**

Deux de ces projets ont fait l'objet de préfinancements en 2015 et 2016. Il est proposé, pour un autre projet considéré par la Ville de Besançon comme structurant au regard des axes de sa politique culturelle, un conventionnement pour 2017 et 2018 :

Nom association	Nom du projet	Préfinancement ou Conventionnement 2017-2018	Proposition subvention Conseil Municipal 14/09/2017
BAL	<i>L'errance est humaine et Le Bestiaire d'Hichem</i>	Proposition convention de soutien à la création 2017-2018	15 000 €
Brrftttt	<i>La dernière fois où j'ai eu un corps</i>	Préfinancement 3 000 € CM septembre 2015	3 000 €
Day fort night	<i>Désobéir</i>		5 000 €
Fatigue Saine	Création scénique <i>Oblique Marche moderne</i>		1 000 €
Compagnie Non Négociable	<i>Meeting !</i>		3 000 €
Radio Campus	Balade sonore <i>Inspirations</i> , autour de l'Hôpital Saint-Jacques		1 000 €
Théâtre à tout prix	<i>Orgie</i>	Préfinancement 4 000 € CM avril 2016	4 000 €
Tricyclique Dol	<i>Vous êtes ici</i>		10 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>42 000 €</b>

**- 2 subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion :**

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 14/09/2017
Graine de Vie	<i>Blanche Ebène</i> au Festival de marionnettes de Charleville Mézières	3 000 €
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste	<i>L'écrivain public</i> au Scénacle à Besançon	2 600 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 600 €</b>

En cas d'accord, la somme totale, soit 77 700 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 76 200 € sur la ligne 65.30/6574 CS 10032,
- 1 500 € sur la ligne 65.30/65731 CS 10032 au titre de la subvention à l'Université de Franche-Comté.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les subventions de 21 projets de 19 associations culturelles et de l'Université de Franche-Comté, pour un montant total de 77 700 €,
- autoriser les versements à ces organismes,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention échéante à intervenir avec l'Association BAL.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

M. FOUSSERET, M. POUJET, Mme PESEUX et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49  
Contre : 0  
Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2017



Contrôle de légalité